LE FRANCO

Le seul journal de langue française de l'Alberta — Depuis 1928

APF HQ — Association de la presse francophone hors Québec

Vol. 17 No. 96 — Mercredi, le 21 décembre 1983 — 12 pages 0.50

A Edmonton

L'école J.H. Picard sera l'école française

Pour le groupe de parents qui lutte depuis avril dernier pour obtenir une école française dans le système des écoles catholiques, c'est gagné. En effet, lundi soir dernier, 19 décembre, la Commission scolaire catholique d'Edmonton a accepté la motion du commissaire Philippe Gibeau à l'effet que l'école J.H. Picard soit nommée l'école française regroupant les élèves de la maternelle à la 6e année inclusivement, dès septembre 1984.

Cette première motion a suscité beaucoup moins de discussion qu'une motion subséquente traitant de l'épineuse question des critères d'admission à l'école française. La motion avancée par M. Gibeau demandait tout simplement que l'on respecte l'article 23 de la Charte des Droits et Libertés de la Constitution canadienne.

Le commissaire Francis O'Hara a fait un amendement voulant que soit ajouté un critère de compétence linguistique donnant ainsi accès à l'école française aux anglophones qui auraient atteint un niveau acceptable mais encore indéfini de connaissance de la langue française.

Décision renversée

L'amendement O'Hara a reçu l'appui de la majorité des commissaires. Selon M. Gibeau, on venait de défaire ce que l'on venait tout juste de décider, c'est-à-dire de mettre sur pied une école française. "De rendre cette école accessible aux anglophones c'est de créer une autre école d'immersion", de dire M. Gibeau. Il a donc demandé le huis clos qui lui fut accordé. A la suite de cette petite réunion qui a duré une quinzaine de minutes, les commissaires ont renversé leur décision et ont accepté la première motion qui veut que les critères d'admission à l'école française rencontrent les exigences et l'esprit de l'article 23 de la Charte des Droits et Libertés.

Programme d'immersion

Le programme d'immersion continuera d'exister à l'école St-Thomas d'Aquin pour les parents anglophones qui veulent que leurs enfants apprennent le français.

Les commissaires O'Hara, Chichak et McDonald ont semblé bien inquiets du sort des anglophones et du programme d'immersion. M. O'Hara a laissé entendre que la mise sur pied de l'école française oblige la commission scolaire à garder ouverte l'école St-Thomas d'Aquin pour le programme d'immersion et que cela engendrera des coûts additionnels dont on ne connaît pas encore l'ampleur.

Voir DECISION page 2



La foule à la réunion de la Commission scolaire catholique d'Edmonton attendait patiemment la décision importante sur le site de l'école française.

A NOTER

LE FRANCO ne sera pas publié entre Noël et le Jour de l'An. La prochaine publication sera datée du 4 janvier. Joyeux Noël et Bonne et Heureuse Année à tous.

Développement des communautés francophones hors Québec:

Nécessité d'une action plus globale

Ottawa - Le président de la Fédération des Francophones hors Québec, M. Léo LeTourneau, a déclaré que si le gouvernement fédéral veut assurer le respect de l'esprit de la Charte des droits et libertés et stimuler le développement global des communautés francophones hors Québec, tous les ministères et tous les programmes fédéraux doivent être davantage sensibles aux besoins des communautés francophones du Canada.

Comparaissant lors des audiences de la Commission MacDonald, le président de la F.F.H.Q. a insisté sur le fait que la vie des communautés francophones ne peut se réduire aux manifestations d'ordre culturel ou au droit à l'instruction en français, mais qu'elle doit se manifester dans le plus grand nombre possible de secteurs d'activités, en particulier aux niveaux économique et social.

M. LeTourneau a d'ailleurs invité la Commission à organiser une journée thématique qui porterait sur différents aspects relatifs à la vie des Francophones en milieu minoritaire. Il a également suggéré que l'on mandate le service de recherche de la Commission de se pencher sur les moyens à mettre en oeuvre pour assurer le développement économique des communautés francophones hors Québec.

Dans son intervention, M. LeTourneau a insisté sur le fait que le secteur économique représente une dimension fondamentale du développement des communautés. Il a de plus indiqué qu'il était nécessaire d'établir, au niveau fédéral, des mécanismes de coordination interministérielle de façon à mieux se pencher sur les problèmes auxquels sont confrontés les Francophones hors Québec.

Au chapitre des réformes à apporter aux structures politiques canadiennes, le président de la F.F.H.Q. estime que le Sénat devrait devenir l'institution par laquelle les besoins et les intérêts des communautés de langue officielle seraient exprimés et défendus tout en assurant une représentation des régions.

M. LeTourneau estime également nécessaire que toute révision éventuelle de la carte électorale veille à préserver l'intégrité des circonscriptions à forte concentration francophone. Il importe de plus que les Francophones hors Québec soient représentés de façon équitable au sein des conseils d'administration des sociétés de la couronne ou des divers organismes financés en totalité ou en partie par le gouvernement fédéral.

Enfin, le président de la F.F.H.Q. a insisté sur les modifications qu'il convient d'apporter aux programmes à frais partagés et aux accords fiscaux.

Dans le cadre de ces accords, il conviendrait, selon lui, d'inclure des dispositions précises garantissant qu'une partie des sommes versées par le fédéral aux provinces serve au développement de services en langue française pour les Francophones hors Québec, en particulier dans les domaines de la santé, des soins hospitaliers, des services sociaux, et de l'enseignement post-secondaire.

Le président de la F.F.H.Q. a terminé en précisant qu'à ce niveau, il importerait d'établir des standards de quantité et de qualité au niveau de la prestation des services en langue française de façon à s'assurer que, d'une province à l'autre, les disparités en terme de services offerts par les institutions provinciales ne soient pas trop grandes.

Voir RECOMMANDATIONS Page 2



DECISION suite de la page 1

Mme Chichak, avec l'appui de Mme McMDonald, a voulu s'assurer que le programme d'immersion puisse survivre comme programme de qualité avec des bons professeurs. Elle semblait croire que l'école française viendrait enlever les meilleurs enseignants des programmes d'immersion.

La Commission scolaire a aussi accepté de continuer le programme d'immersion des 7 et 8e années à l'école J.H. Picard jusqu'à ce que ces élèves soient inscrits en 9e année à l'école secondaire St-Mary. On se souvient cependant que le comité ad hoc pour l'école française a recommandé qu'éventuellement l'école Picard puisse devenir une école française de la maternelle à la douzième année inclusivement.

La Commission scolaire a également décidé de retenir le comité ad hoc qu'elle a créé pour lui faire des recommandations au sujet du site de l'école française et des critères d'admission. Ce comité deviendra donc un genre de comité consultatif qui fera ses recommandations aux commissaires. En plus un comité de parents ayant des enfants à l'école française J.H. Picard sera mis sur pied en septembre prochain avec l'ouverture de l'école.

Recommandations suite de la page 1

1) Que dans leur politique de développement économique régional, les gouvernements fédéral et provinciaux s'assurent que les programmes qu'ils mettent en oeuvre tiennent en considération les besoins spécifiques et les réalités socio-culturelles des communautés francophones hors Québec.

2) Qu'au niveau fédéral, des mécanismes de coordination interministérielle et de concertation avec les associations francophones provinciales et nationales soient mis en place par les ministères à vocation économique de façon à développer des programmes qui favorisent le développement global des communautés francophones hors Québec.

3) Que la Commission, par le biais de son programme de recherche, se penche de façon globale sur les impacts possibles du développement des nouvelles technologies de communication et, de façon plus spécifique, sur les impacts qu'un tel développement peut avoir sur les communautés de langue officielle en situation minoritaire.

4) Que des changements fondamentaux soient apportés à la structure et au fonctionnement même du Sénat de façon à ce qu'il reflète de façon concrète les principes de la dualité linguistique.

5) Que les francophones hors Québec soient représentés de façon équitable au sein des conseils d'administration des sociétés de la Couronne ou des divers organismes financés en totalité ou en partie par le gouvernement fédéral.

6) Qu'au niveau du découpage des circonscriptions électorales fédérales, l'on s'assure de préserver l'intégrité des circonscriptions à forte concentration francophone.

7) Que dans le cadre des ententes fédérales-provinciales relatives aux secteurs de la santé et de l'éducation post-secondaire, des dispositions précises soient incluses pour assurer le développement de services en langue française.

8) Que soient établis au niveau national des standards de quantité et de qualité au niveau de la prestation des services en langue française en provenance des institutions relevant des juridictions provinciales.

A Calgary

L'Alliance française fête son centenaire

Par Odile Rollin

A Calgary, le mardi 29 novembre, dans les locaux de l'Alliance Française, quelques 130 personnes ont participé à la réception donnée par l'Alliance Française à l'occasion de son centenaire.

Cette soirée fort réussie débuta par quelques mots amicaux, intéressants, et humoristiques de la Présidente, Madame Virginia Hunter, qui a tout d'abord remercié Monsieur EGNELL, Attaché Commercial à l'Ambassade de France à Ottawa, de sa présence, et Monsieur Jean-Claude DAUPEYROUX, Conseiller Commercial, d'avoir bien voulu assiter à cette réception. Madame HUNTER a ensuite partagé avec les membres de l'Alliance présents les souvenirs de son voyage en France, au mois d'octobre dernier, à l'occasion de la célébration du centenaire de l'Alliance Française.

La parole a ensuite été donnée à Monsieur Jean-Claude DAUPEYROUX qui a souhaité une excellente soirée à tous les membres présents et a remercié l'assemblée d'être venue si nombreuse pour fêter cet événement. Puis Monsieur Hervé COLLET, trésorier de l'Alliance Française de Calgary a présenté un bref historique de l'Alliance Française de Calgary avant de faire part aux membres présents, d'un voyage en France organisé par l'Alliance Française au printemps prochain.

Le départ est prévu pour le 26 mai 1984 et la date de retour pourra être laissée au gré de chacun. Un tour organisé en autocar partira de Paris en direction des châteaux de la Loire, tout d'abord, puis continuera vers le Périgord et vers la Camargue où les participants pourront visiter un mas. Sur le chemin du retour un arrêt en Bourgogne est prévu... pour les amateurs de vin... et le tour se terminera en Champagne, à Reims (... à la cathédrale et dans les caves...) Ce circuit touristique très intéressant durera trois semaines (du 26 mai au 17 juin) et coûtera à chaque participant 2,390$, tous frais compris (billet d'avis Calgary-Paris-Calgary, logement, demi-pension et moyens de transport en France). Pour de plus amples renseignements, appeler l'Alliance Française de Calgary au 287-0744.

Monsieur COLLET a conclu son court exposé en souhaitant une très bonne soirée à l'assemblée et un magnifique gâteau couronné de cent bougies a été apporté. Merci à Betty et Jean-Paul MERLE, du French Basket, pour la confection de cet excellent gâteau. Nous remercions aussi ces messieurs qui, d'une main habile et experte, ont servi les nombreuses coupes de Champagne, MOET et CHANDRON! Et merci infiniment à Monsieur SALZEDO, Directeur de l'Alliance Française de Calgary, à madame HUNTER, ainsi qu'aux nombreux bénévoles d'avoir organisé cette excellente soirée qui s'est poursuivie dans la gaieté et la bonne humeur.

Charité chrétienne

Regardons plusieurs années en arrière et nous verrons que les coopératives au Canada français étaient rattachées de très près à la paroisse "catholique". Par la suite, elles ont pris l'identité "communauté francophone".

Le développement et l'épanouissement de la personne est un des fruits de la philosophie du mouvement coopératif.

Comme nous le savons si bien, pour plusieurs, Noël sera magnifique, Noël sera illuminé, mélodieux, Noël sera le plus beau de leur vie.

Mais comme nous le savons aussi, pour d'autres, Noël sera sombre, Noël sera un temps de tristesse, de solitude et d'abandon.

Pour ceux qui ont la joie au coeur, ayez la générosité de tendre une main compatissante, et pour ceux qui désespèrent, ayez la force d'empoigner la main charitable qui se tend vers vous.

Une main tendue, n'est-ce pas un geste du COOPÉRATEUR?

Le Président, les membres du Conseil d'Administration et les membres de l'équipe du C.A.C. souhaitent à tous les coopérateurs un Joyeux Noël, une Bonne, Fructueuse et Sainte Année.

A Calgary

Deuxième festival littéraire francophone

Par Marthe Spence

C'est à un voyage à travers le monde par la poésie et la musique que nous a conviés la présidente de la Société Littéraire Francophone de l'Alberta, Christine Dumitriu Van Saanen, en présentant son deuxième Festival Littéraire. Cette manifestation qui s'est déroulée le 26 novembre dernier dans la salle Boris Roubakine de l'université de Calgary, a attiré de nombreux francophones et francophiles de Calgary, ainsi qu'un représentant du Ministère de la Culture, Monsieur Stephen Stiles, et un représentant du Secrétariat d'Etat. La fin de la présentation réservait une surprise à son auditoire. Un hôte de marque hors programme, Guy Pariseau, poète d'Edmonton, est venu tout exprès lire quelques unes de ses oeuvres.

Nous commençons notre voyage par la province du Manitoba avec un hommage à Louis Riel que Glen Campbell, professeur à l'université de Calgary, a su présenter avec beaucoup d'originalité. Tandis que Glen Campbell narrait l'histoire de la vie de Riel, des diapositives s'affichaient sur l'écran. L'oeuvre du héro était illustrée par Denise Berkout, récitante, et Ruari Mackenzie et Christine Azad, musiciens. Avant de passer à la Belle Province, un interlude de musique de la Renaissance nous transportait dans les charmes d'une autre époque. C'est avec beaucoup de verve que Michèle Lehardy, d'origine montréalaise et directrice de la Société de Théâtre de Calgary, terminait son impromptu de poésie québécoise par une oeuvre de renom: "La Romance du Vin" d'Emile Nelligan. Chaque poème était précédé d'une introduction replaçant l'auteur et l'oeuvre dans leur contexte, ce qui aidait à la compréhension et à l'appréciation. Un morceau de musique, le premier mouvement de la Sonate No. 1 de César Franck interprété par Dorothy Wilson au piano et Ruari Mackenzie au violon, avant de passer au prochain moment de poésie.



Jean-Pierre Januard et Michèle Lehardy interprétant "Dialogue" de Christine Dimitriu Van Saanen

Poésie en liberté, poésie sérieuse, coquine, amusante, poésie pour les jeunes et les moins jeunes, une présentation qui a enthousiasmé le public. Jean-Pierre Januard a su faire frissonner, réfléchir mais aussi rire son auditoire. Quant à nos jeunes, Delphine Salzedo qui récitait "Le Cancre" de Prévert et Anne-Caroline Isautier auteur et interprète du poème "Le Bonheur", elles ont apporté une note de fraîcheur au programme. Cette première partie se terminait par "Rêverie" de Claude Delessay avec au piano Christine Azad.

Après l'entracte, la magnifique interprétation du monologue de la Reine tiré de "l'Aigle à Deux Têtes" de Jean Cateau par Lizza Friolet a été très applaudie. Nous nous retrouvons ensuite au Chili avec un poème de Pablo Neruda adapté en français par Georges Blary et mimé par Jésus Nunez et Sergio Ayca. Suit, la lecture d'"Ame Absente" de Federico Garcia Lorca accompagnée par une danse de Françoise Salzedo. C'est alors en Haïti que nous transportait la poésie. Avec tout son professionalisme, vêtue d'une robe blanche de coupe originale qui mettait l'accent sur ses mouvements de bras, Adeline Kolp faisait revivre les vers de son île.

Le spectacle se terminait par des oeuvres de l'Alberta: "Enfants du Monde", poème de Christine Dumitriu Van Saanen dit par Michèle Lehardy et "Dialogue" du même auteur, interprété par Jean-Pierre Januard et Michèle Lehardy. Ce dernier poème révèle les préoccupations de son auteur qui est aussi docteur en géologie. Présenté sous forme de dialogue entre une créature terrestre et une créature de l'au-delà qui poursuit sa marche dans l'univers, il vulgarise la théorie qui admet que le monde,

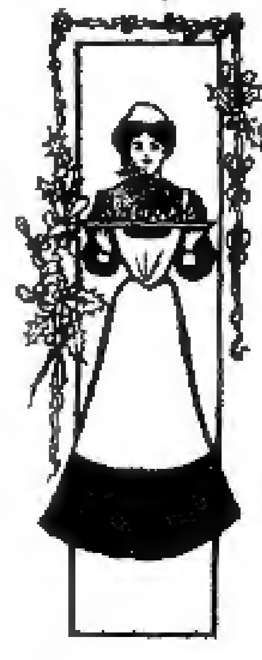


M. Guy Pariseau faisant la lecture de ses poèmes.

né d'une onde, finira sous forme d'onde et tout recommencera. La littérature pour enfants avait sa place avec des extraits du "Petit Dinosaure de l'Alberta" de Nadine Mackenzie, lus par Delphine Salzedo. Des interludes musicaux, "Deux Guitares" air populaire et "Bourrée" accompagnée de danses de l'époque, alternaient avec les oeuvres albertaines. Le spectacle se terminait par des poèmes venus du coeur de l'Alberta et présentés par leur auteur, Guy Pariseau. Le premier d'entre eux, "Batoche" écrit par son frère, Jean Pariseau, rendait un second hommage à Louis Riel en relatant la célèbre bataille. La scène était décorée de pastels de Micke Blary représentant des paysages de l'Alberta.

Un second festival littéraire d'une qualité technique nettement supérieure au premier. La salle Boris Roubakine qui se prête parfaitement à ce genre de présentation, a permis de remédier à bien des inconvénients rencontrés l'année précédente. Malgré quelques longueurs, et même si certaines oeuvres auraient gagné à être présentées dans leur fond, le spectacle, d'une grande diversité, a mis en scène des talents variés combinés avec goût.

La poésie, ce n'est pas seulement une suite de vers ennuyeux que personne ne lit. La poésie peut devenir vivante lorsque certains, pas forcément des écrivains, la vivent intérieurement et communiquent leurs frissons à d'autres. La poésie s'anime lorsque, illustrée par d'autres formes d'art, musique, danse, mime, photographie, elle forme un tout cohérent et original. Le troisième festival littéraire se fera sans doute attendre avec impatience.



A EDMONTON

Nos traditions de Noël sont à l'honneur

par Claude Roberto

Dimanche dernier en après-midi une foule de plus de 1500 personnes, francophones et anglophones, s'est précipitée au Musée provincial d'Edmonton pour se tremper dans les traditions canadiennes-françaises du temps des Fêtes.

L'activité, préparée pour la première fois sur une initiative du Musée, avait pour but de mettre en valeur nos coutumes de Noël. Elle remporta un succès inattendu, selon l'avis des organisateurs et des participants.

Avec leur spectacle de chants de Noël, les Chantamis et les Collibris remplirent rapidement l'auditorium de 400 fauteuils. D'ailleurs quelques dizaines de personnes ne purent assister à la représentation faute de places.

En même temps, à l'étage supérieur, un artisan d'Edmonton, Monsieur Clayton Sauvé, expliquait comment il tarvaille le bois alors que, dans une autre salle, Mmes Diane Walker et Doris Charest exposaient des objets religieux et des spécialités culinaires canadiennes-françaises.

En fin d'après-midi on présentait aux enfants trois films: Christmas on Grandfather's Farm Renaissance à Bethléem et Visite des Mages. En effet on voulait intéresser les petits aussi bien que les grands.

Les Chantamis surprirent leur auditoire avec un répertoire original et varié. En plus de quelques airs traditionnels, ils offrirent des chants français peu connus dans l'Ouest canadien, tels que Dans le silence de la nuit, Notre divin maître, Tois pauvres bergers. Et ils chantèrent aussi des poèmes mis en musique "pour apporter quelque chose de nouveau à notre public", précisa leur directeur, Monsieur Laurier Bisson.

M. Clayton Sauvé était là pour répondre aux questions de tous ceux intéressés à la sculpture du bois, et il démontra le maniement du tour. La petite compagnie de 8 artisans qu'il dirige, fabrique des objets et des meubles en bois, modernes ou traditionnels afin de répondre aux besoins du marché canadien dans l'Ouest.

Dans la section dont Mme Walker et Charest s'occupaient, les crèches de table et les quatre bougies qui s'allument au cours de l'Avent, suscitèrent un intérêt particulier.

Parmi nos mets du réveillon de Noël, figuraient les tourtières au lard, une bûche et des suçons préparés selon une recette transmise par les soeurs de Ste Croix de Falher. Pour les passionnés de sucreries, nous publions le secret de leur réalisation: pendant 2 heures faites bouillir du sucre, un tiers de tasse de sirop de maïs, trois quart de tasse d'eau et de l'essence de cerises ou de menthe. Et si vos enfants aiment les couleurs, n'hésitez pas à ajouter un peu de rouge ou de vert.

Au cas ou vous auriez manqué cet après-midi, sachez qu'une grande crèche, prêtée par l'église Immaculée Conception, restera exposée au Musée provincial jusqu'au 29 janvier.

Pour terminer, un critique: le terrain de stationnement du Musée n'est pas prévu pour recevoir la foule de dimanche dernier, d'où des problèmes pour garer. Et un éloge: plusieurs employés du Musée firent un effort remarquable pour parler français.



Grande crèche prêtée par la paroisse Immaculée Conception sera exposée au Musée provincial jusqu'au 29 janvier.

EDITORIAL

Une révolution au profit des enfants dans le monde

Au cours des derniers douze mois, l'équivalent de la totalité du nombre d'enfants de moins de cinq ans vivant aux Etats-Unis a été réduite à néans. A l'échelle européenne, nous informe le rapport pour 1984 de l'UNICEF, intitulé "La situation des enfants dans le monde", ce nombre équivaut à tous les enfants de moins de cinq ans vivant en Espagne, en France, en Grande-Bretagne, en Italie et en République fédérale d'Allemagne.

Après ce sombre rappel des faits, le rapport "La situation des enfants dans le monde" nous apporte des nouvelles plus optimistes. S'appuyant sur des exemples provenant de vingt différents pays, il nous documente au sujet de quatre approches nouvelles d'un coût modéré qui, selon ses dires, pourraient engendrer une " révolution au profit des enfants" et sauver la vie de la moitié de ceux qui meurent aujourd'hui.

Des villages du Guatemala, du Honduras, de l'Egypte, de l'Inde et du Bangladesh ont réduit le nombre des décès d'enfants de moitié grâce à une technique très simple: la thérapeutique de réhydratation par voie orale. La maladie meurtrière qui frappe les enfants de nos jours est la déshydratation provoquée par une simple diarrhée qui ne pouvait être traitée jusqu'ici par thérapie intraveineuse. Désormais, cette déshydratation peut être prévenue et guérie grâce à une solution de sel, de sucre et d'eau administrée à l'enfant par ses parents. Selon l'UNICEF, la plupart de cinq millions de décès d'enfants constatés chaque année pourraient être évités si toutes les mères savaient comment et à quel moment utiliser cette méthode de réhydratation, qui a été décrite par The Lancet la plus prestigieuse revue médicale britannique, comme étant 'potentiellement le progrès médical le plus important su siècle'.

La surveillance de la croissance

La deuxième approche nouvelle: l'utilisation de simples fiches de croissance à dix cent pièces pour surveiller les gains de poids de l'enfant. L'UNICEF pense que grâce à ces fiches utilisées dans le cadre de pesées régulières et complétées par les conseils des agents de santé, les parents seraient en mesure se prévenir près de la moitié des cas de malnutrition qui sont à l'origine de la mort de plusieurs millions d'enfants chaque année et du développement insuffisant de plusieurs millions d'autres.

"La plupart des cas de malnutrition chez l'enfant ne sont pas visibles - même pour la mère," affirme le rapport, " et c'est ce caractère d'invisibilité qui rend la prévention et la thérapeutique si difficiles.

L'allaitement naturel

Il se peut très bien que plusieurs millions de jeunes enfants risquent chaque année d'être atteints de malnutrition du fait de la tendance actuelle, dans les pays pauvres, à adopter l'alimentation au biberon. Bien que l'allaitement au sein soit plus hygiénique et plus nutritif et qu'en outre il 'immunise' les jeunes enfants contre les infections courantes, des millions de femmes choisissent d'utiliser les substituts artificiels du lait maternel plus "modernes" qu'elles n'ont pas les moyens d'acheter, dont elles n'ont pas de besoin, et qu'elles ne savent pas employer correctement.

Souvent dépourvues d'eau potable, de matériel de stérilisation ou de combustible, manquant du temps nécessaire pour bouillir l'eau, ou à court d'argent pour acheter une quantité suffisante de lait en poudre, ces mères qui choisissent l'alimentation au biberon mettent en danger,sans s'en rendre compte, la vie et la santé de leurs nourissons.

La vaccination

La quatrième approche, également d'un coût modéré, est la vaccination de tous les enfants contre les ' six grands' des maladies infantiles transmissibles: la rougeole, la coqueluche, le tétanos, la diphtérie, la tuberculose et la poliomyélite. A elles seules, elles tuent environ cinq millions d'enfants par an et en frappent d'incapacité cinq millions. Le coût total de la vaccination d'un enfant contre ces six maladies est de cinq dollars, et pourtant moins de 20 pour cent des enfants du monde en développement sont vaccinés chaque année.

La récession

Le rapport de l'UNICEF affirme que, si l'on intégrait aujourd'hui ces techniques et ces connaissances nouvelles dans une action globale, elles contribueraient bientôt à sauver quotidiennement la vie de 20,000 enfants,à empêcher que 20,000 autres enfants soient frappés d'incapacité, et à assurer un développement sain à des millions d'autres.

"Ce défi est désormais plus une affaire politique qu'une question technique ou financière", conclut le rapport de l'UNICEF. "Il est aujourd'hui hors de doute que des techniques peu coûteuses existent qui peuvent servir de tremplin à ce grand bond en avant au profit de tous les enfants, sans exception. Tout gouvernement qui déciderait aujourd'hui même de s'engager fermement à sauver la vie et à protéger la santé et la croissance de ses enfants, a désormais les moyens d'agir en vue d'atteindre cet objectif. Et tout gouvernement, tout organisme ou tout individu appartenent au monde industriel qui souhaiterait contribuer à cette action a désormais, de toute évidence, la possibilité de le faire".

"Le monde dispose actuellement des moyens nécessaires pour mener des actions concrètes produisant des résultats tangibles à un coût financier et politique relativement peu élevé, des actions auxquelles nous sommes presque tous en mesure de participer. Pendant combien de temps encore allons-nous demander aux enfants d'attendre?".

UNICEF

Lettres ouvertes

En réponse à Don Braid

The Editor
The Edmonton Journal

Mr. Editor,

J'ai été demandé de représenter les parents francophones de l'Ecole St Thomas d'Aquin à une réunion générale des parents tenue le 1 décembre 1983. J'ai l'obligation de tenter de clarifier dans les pages du Edmonton Journal en réponse à la rubrique de M. Don Braid en date du 15 décembre 1983, quelques faits et situations auxquels doit faire face la Commission Scolaire Catholique d'Edmonton à sa prochaine réunion.

1- Un groupe de parents francophones de la ville d'Edmonton se sont organisés entre eux en Avril 1983.

2- Ce groupe, après un nombre de réunions publiques a présenté une demande à la Commission Scolaire Catholique d'Edmonton pour une Ecole Catholique Francophone

3- Lors d'une réunion tenue en Juin 1983, la Commission Scolaire Catholique d'Edmonton a approuvé l'établissement d'une Ecole Catholique Francophone à l'intérieur de la ville d'Edmonton.

La rubrique de M. Braid manque de traiter le fait que le groupe de parents francophones demande quelque chose qui va bien au delà de ce qu'offre le programme d'immersion. Nous voulons une école où l'éducation se donne dans la culture canadienne-française pour des enfants canadiens-français. Il est évident que cette demande ne serait pas faite si le programme d'immersion, qui peut être qualifié de succès, faisait l'affaire.

La difficulté d'établir des critères d'admission qui pourront être aisément administrés est évidemment réelle. Cependant, en toute bonne foi, nous croyons que ces idfficultés doivent être surmontées et le seront.

Il y a peu de personnes qui mettent en doute le but des programmes d'immersion, soit d'enseigner une langue seconde, dans notre cas le français à des étudiants ne parlant pas la langue. Toute école qui accepterait n'importe quel étudiant " willing to croak ...French in the classroom" n'est pas et ne peut être une école française mais est en réalité une école d'immersion. Nous croyons que les écoles soutenues par les deniers publics, même en Alberta peuvent faire mieux pour les francophones.

J'ai peine à concevoir l'utilité d'engager ici un débat à savoir si notre demande est " a strange kind of seperatist movement", " a narrowly ethnic school", etc. Il me semble suffire qu'un nombre important de parents francophones sont en plein droit de demander une Ecole Française pour leurs enfants et qu'ils veulent l'obtenir en respectant l'ordre normal. Nous reconnaissons que cette situation provoque de la résistance, de l'opposition, de l'incompréhension et qu'elle cause pour ceux qui ont le pouvoir de décider beucoup de difficultés. C'est pourtant ce genre de situation qui fait la force en même temps que la faiblesse de notre société.

Avec tous mes respects

Armand Mercier

Le Franco vous invite à exprimer votre opinion sur n'importe quel sujet qui vous tient à coeur. Toute lettre qui nous parvient pour publication dans les "Lettres ouvertes" doit contenir la signature véritable de l'auteur, son adresse et son numéro de téléphone, mais nous pouvons à la demande du signataire, employer un nom de plume pour protéger l'anonymat. Toute lettre sera publiée, in extenso en autant que possible à condition qu'elle ne soit pas sujet à libelle.



Journal hebdomadaire publié le mercredi, au service des 150,000 Franco-albertains depuis l'année 1928.

Directeur-rédacteur: Paul Denis

Directeur des ventes: Michel Bacola

Composition-montage: Julie B. Fillion

Administration-montage: Louise McKnight

Adjointe au montage: Johanne B. Cornellier

Toute correspondance doit être adressée au Journal Le Franco-Albertain Ltée, 10008 - 109e rue, Edmonton, Alberta, T5J 1M4, téléphone (403) 423-6672.

L'abonnement annuel coûte: 1 an : 15.$ 2 ans: 25.$

Enregistré comme courrier de deuxième classe no. 1881

« Ce n'est pas un peché d'être anglais »

(EDMONTON) - "Ce n'est pas un péché, certes, d'être anglais, quand on est né tel, mais c'en est un de l'être quand on est né français, parce que, précisément, il est contre nature de rougir du sang qui coule dans nos veines et de renier le nom que l'on porte". Cette phrase-choc n'est qu'une parmi une cinquantaine d'autres qu'on peut trouver dans le "Carnet de route des communautés franco-albertains" qui a été rendu public au Conseil général du 3 décembre dernier.

Ce carnet de route sera en quelque sorte l'instrument de travail privilégié de l'ACFA au cours des cinq prochaines années. Il s'agit d'un petit livre très bien présenté, facile à lire, regorgeant d'idées de toutes sortes, et dans lequel les 13 dossiers de développement de l'ACFA sont facilement identifiables.

"Grâce à cet instrument, de dire Guy Lacombe qui a été le principal artisan de cette publication, nous nous proposons de démystifier complètement le concept de développement global de nos communautés. Nous voulons que tous les Franco-albertains puissent s'y retrouver facilement et prendre plaisir à s'y référer continuellement".

En réalité, il s'agit non pas d'un livre comme tel, mais plutôt d'un "carnet" comme l'indique le titre, dans lequel on a prévu beaucoup d'espaces blancs qui restent à être remplis soit par les régionales de l'ACFA, soit par d'autres organismes francophones, soit encore par des individus qui souhaitent s'impliquer activement dans le développement des communautés franco-albertaines.

Fruit de la consultation

Cette publication est le fruit d'une vaste consultation qui s'est faite dans la province au cours des derniers mois dans un effort de concertation de toutes les forces vives de la francophonie albertaine. Aussi c'est le souhait de l'ACFA que cette publication continue à assurer cette concertation dans l'ensemble de la province. "Il faut que tout le monde s'y mette, peut-on lire dans l'avant-propos signé par le président Guy Goyette: les jeunes, les retraités, les commerçants, les groupes culturels, les groupes religieux, les hommes, les femmes, les professionnels, les curés, les agriculteurs, etc. "Sans cette collaboration populaire, nous dit Lionel Groulx, les plus merveilleuses politiques ne sont jamais que des programmes sur papier".

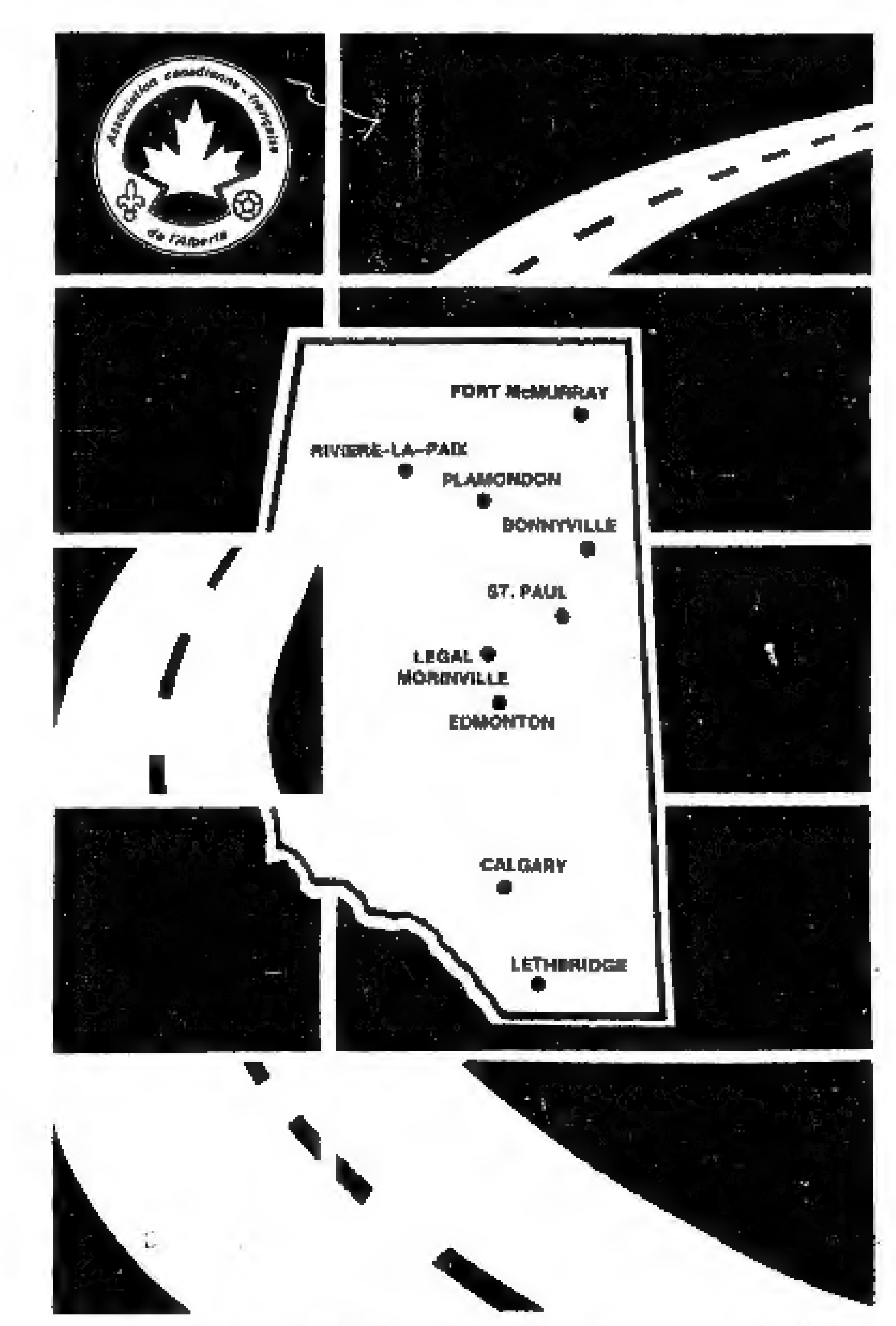
Chaque chapitre - ou chaque dossier - du "Carnet de route" comprend quatre parties distinctes: au chapitre de l'éducation, par exemple, on trouve tout d'abord l'orientation générale de l'ACFA qui est la sensibilisation des régionales à l'idée d'obtenir une ou des écoles françaises; dans un deuxième temps, on décrit la situation souhaitée qui, dans le dossier de l'éducation, serait "l'accès à l'éducation en français, dans des institutions de langue et de culture françaises, de la maternelle à la 12e année, partout dans la province où un tel besoin existe"; on donne en troisième lieu une liste de moyens et de ressources pour atteindre les buts qu'on se propose; et enfin, on trouve dans chacun des dossiers une intéressante liste de projets qui peuvent être réalisés dans le cadre de l'orientation suggérée.

Ce qui rend cette publication particulièrement intéressante, c'est qu'elle n'est pas terminée! Chacune des régionales, ou chacun des organismes qui voudront l'utiliser, doivent préciser leurs propres objectifs en tenant compte des particularités, de chacune des situations; chacun précisera la situation qu'il souhaite chez lui, dans sa région, dans son milieu; chacun ajoutera aussi les ressources qui sont disponibles chez lui; enfin, il reviendra à chacun d'imaginer des projets originaux qui répondront plus adéquatement à chaque situation particulière.

Phrases-choc

Ce qui fait un peu l'originalité de cette publication, enfin, ce sont ces phrases-choc dont elle est parsemée. Il s'agit de citations qu'on a puisées un peu partout, dans des textes récents ou dans des textes anciens; dans des textes canadiens ou dans des textes albertains. Le but de ces citations est d'exprimer la philosophie sousjacente de chaque dossier, ou encore de motiver les lecteurs à se lancer dans l'action. Ici on lira "La dépendance financière conduit graduellement à toutes les autres dépendances". Ailleurs, ce sera "Une race est perdue quand elle ne dépend que de la platonique bienveillance des autres pour survivre". Ou encore "mieux vaut la justice, l'honneur de la liberté dans la souffrance et dans la lutte que l'injustice, la servitude et le déshonneur dans le confort et dans la paix".

On peut se procurer le Carnet de route des communautés franco-albertaines en s'adressant au Secrétariat provincial de l'ACFA, pièce 203, 10008 - 109e rue, Edmonton, Alberta, T5J 1M4, tél: 423-1580. La publication est gratuite.



CARNET DE ROUTE
DES COMMUNAUTÉS FRANCO-ALBERTAINES
1984 1989

Minorités et fonction publique

Le programme annoncé tarde à se matérialiser

OTTAWA (PC) - Le gouvernement canadien tarde dans la réalisation de sa promesse visant à faciliter l'accès à la fonction publique aux femmes, aux autochtones, aux handicapés et particulièrement aux minorités ethniques.

Le président du Conseil du Trésor, Herb Gray, avait annoncé en juin dernier la mise en oeuvre d'un programme d'action destiné à corriger certaines lacunes au niveau de l'emploi dans la fonction publique. Il avait du même coup précisé que les groupes minoritaires seraient consultés afin de faire le point sur leur situation face à la fonction publique mais cinq mois plus tard on ne sait pas encore quand seront entreprises ces consultations.

Le ministre de l'Emploi, John Roberts a déclaré vendredi aux Communes que le gouvernement "étudiait avec soin" le plan d'action destiné aux minorités ethniques.

Pressé de questions à sa sortie de la Chambre, le ministre n'a pu que confirmer que le gouvernement n'établirait la ligne de conduite de son plan d'action qu'après avoir pris connaissance d'un rapport concernant l'application d'un programme d'embauche au sein des sociétés de la Couronne.

Ce rapport est préparé par le juge Rosalie Abella, de la Cour provinciale de l'Ontario, et ne sera pas terminé avant l'an prochain.

Le ministre Roberts a d'autre part rappelé que des projets avaient été retenus pour étude pour venir en aide aux groupes désavantagés, lors de la rencontre en septembre dernier des ministres responsables des droits de la personne. Cependant, les ministres concernés ne devraient faire part de leurs recommandations concernant ces projets que lors de leur prochaine rencontre, prévue pour 1985.

Le gouvernement pourrait cependant faire face à de nouvelles pressions pour réaliser ses promesses envers les groupes minoritaires dès le début de l'an prochain alors que sera rendu public un rapport du Comité des Communes sur les minorités.

Lors des audiences de ce comité, plusieurs représentants de groupes minoritaires ont fait valoir qu'un programme obligatoire d'embauche est définitivement nécessaire dans les secteurs public et privé pour garantir aux minorités leur juste part d'emplois.







Par Claude Cornellier

Spor'dinaire

Difficile à croire - seconde partie

La semaine dernière je qualifiais d'incroyable la situation dans laquelle s'était plongée la Ligue Nationale de Hockey dans l'histoire Lysiak. Cette semaine, je peux vous entretenir d'un sujet encore plus incroyable. En fait, c'est tellement incroyable que c'en fait pitié.

Avez-vous vu les Canadiens de Montréal jouer récemment?

On pense bien sûr à des qualificatifs peu reluisants, tels ennuyant, plate, incohérent, ridicule et inconsistant. Mais on pense aussi au passé glorieux des Richard, Béliveau, Harvey, Plante, Dryden et compagnie. Je vois Howie Morentz se retourner dans sa tombe...

Qu'est-il devenu de cette dynastie? Oh bien sûr, on a mis le blâme sur la venue de Grundman, des mauvais échanges qu'il a engendré, des pauvres choix au repêchage, bref, de tout ce qui a touché de près ou de loin à la construction du futur de l'équipe.

A première vue, les gens pensent que l'équipe est à se reconstruire. Des jeunes défenseurs, tels Nattrass, et Root, qui vont se développer en super-étoiles... Voyons donc!

Comment, pensez-vous donc, ces joueurs vont-ils pouvoir se développer à un niveau de compétition avec les Coffey et Lowe? Comment des joueurs aussi marginaux que Mondou, Tremblay, Carbonneau et Naslund peuvent-ils arriver à jouer du hockey de même qualité que les Gretzky, Anderson, Messier et Kurri? Et on parle de joueurs montréalais plus âgés que les joueurs locaux.

Ce n'est pas avec l'équipe actuelle que la ville de Montréal parviendra à atteindre les mêmes sommets que par le passé. Ce n'est même pas avec leurs récents échanges qu'ils pourront reconstruire en trois ou quatre ans.

Présentement, on ne peut qu'essayer de lancer de la poudre aux yeux aux fervents montréalais. On ne peut qu'essayer de vendre un produit limité, faible, aussi pitoyable qu'à Hartford, Winnipeg, Pittsburgh et New-Jersey. Puissance? non: faiblesse!

L'arrivée de Serge Savard, Jacques Lemaire et Jacques Plante peut peut-être changer l'avenir de l'équipe. Mais tant qu'au présent, on ne peut demander des miracles dignes de Pygmalion. Un tas de joueurs marginaux qu'on essaie de présenter comme une puissance potentielle. Ah! Ah! Ah!

Laissez de côté la Molson... elle ne goûtera plus jamais la même chose...

Bonne Semaine... et Joyeux Noël!



A vendre

A vendre set de cuisine, divant-lit, bureau, lit. Contactez 436-3699.

A vendre. Ménage complet à vendre séparément. Table de pool 3' X 6', perruche avec cage, set de poids lourds avec banc, dactylo manuel. Très bonne condition. Cause de déménagement. Communiquez au 435-7717 demandez Frank.

... de cuisine $150., set de salon & table $200., machine à coudre Singers $200., matelas Sears Orthopedic $100., accessoires de salles de bain (bain, toilette, lavabo) $30., table à langer $50., tondeuse à gazon Toro $75.. Téléphonez au 462-2777.

Mobilier de salon à vendre beige avec floraux. Communiquez après 5 heures au 469-3206.

A vendre. 2 tables en vitre avec pieds chromés. 1 lampe de coin. Contactez Diane 461-4277.

Syrop d'érable du Québec 12$ pour 2 litres, 22$ pour 4 litres. Lucie 489-8602.

A vendre fauteuil et sofa-lit, table tournante avec 4 haut parleurs portatifs. 468-1442.

A vendre pièces crochetées à la main, pour veste, châle, gilet. Communiquez après 5 heures 469-3206.

SERVICES DE GARDERIE

Garderais enfants de tous âges à mon domicile du lundi au vendredi. Diane 461-4277.

Désirerais garder enfants de tout âge à mon domicile. Du lundi au vendredi. Pourrais aussi s'arranger pour les fins de semaine. Contactez Marie-Paule 465-3289.

DIVERS

Chambre et pension à louer pour jeune fille seulement. Contactez Georges ou Denise 461-2557.

A vendre. Pontiac Laurentien 1972, bonne condition, bonne mécanique, V8 moteur 350 prêt pour l'hiver 700$. Van Ford économe-line 1969 .5 tonne, intérieur semi-fini. En bonne condition 600$. Communiquez au 435-7717 demandez Frank.

Altérations de tout genre. Cuir et suède. Appelez Rachel 489-7697.

Si vous êtes à la maison et que vous aimeriez travaillez pourquoi ne pas venir en discuter avec d'autres personnes qui peut-être pourraient vous aider. Composez: 436-8725 (Carole) 465-7839 (Marie-Hélène).

Echos de Rivière-la-Paix

Par Simone Laberge

A L'ACFA

La soirée de Noël de l'ACFA avec la troupe ERITAGE a été un véritable succès.

En effet, en dépit des nombreux "Party" de Noël (cinq) qui avaient tous lieu le même soir, le 9 décembre, cent-cinquante personnes sont quand même venues assister au concert donné par ces musiciens par excellence.

Après une heure de spectacle, chant, musique, danse, contes; une pause pour permettre à la foule de se désaltérer un peu...au petit coin..., la soirée s'est continuée jusqu'à 1h animée par des troubadours de la troupe Benoit Bourque, danses carrées, brandy se sont succédés, tous ont eu la chance d'y participer.

Les gens se sont bien amusés et se sont dit très enchantés de leur veillée. La réflexion entendue de part et d'autre " dommage qu'on en ait pas plus souvent de ces belles soirées".

Félicitations aux organisateurs, la publicité s'est rendue cette fois... des belles, grandes affiches colorées, fait par une main d'artiste... Bravo!!!

Assemblée annuelle

La réunion annuelle de la REGIONALE de RIVIERE LE PAIX aura lieu de 28 janvier prochain, le programme commencera à 14h, l'endroit reste à déterminer, un banquet et une soirée nus attendent ... Mettons ça à notre calendrier d'activités à venir.

A McLennan
Nouveaux officiers

L'installation des nouveaux officiers de la Légion du Canada (Branche 163) aura lieu le 7 janvier prochain à 19h30. Une soirée sociale suivra à la salle de la Légion de McLennan.

Les élus pour l'année en cours sont: Paul E. MAisonneuve, président; Gerry Simmonds, secrétaire; Cecil Laughlin, trésorier; Bill Thompson, Révérend; Raphaël Lessard et Hoskins, aumôniers.

L'année des Légionnaires s'est terminée avec succès, les objectifs poursuivis ont été atteints, la salle de la Légion a été rénovée au coût de 6,000$. Merci aux généraux donateurs, principalement aux dames de la Légion et aux commerces des localités environnantes, Girouxville, Falher, Donnelly, McLennan etc.

La bourse de la Légion (Dr. H.W. Fish) a été offerte à une étudiante en pharmacologie Leanne Legacy de Donnelly.

A Girouxville
Conseil aviseur nommé

Le Conseil Aviseur de l'école de Girouxville vient d'être nommé pour un terme de trois ans.

Le but principal de ce Conseil est d'abord de veiller à ce que l'enseignement du français et de la religion soit assuré adéquatement auprès des étudiants. Il essaie aussi d'être un lien efficace entre les parents et la division.

Dans les autres domaines son mandat se limite à faire des recommandations à la division scolaire de High Prairie, ce dernier est l'autorité suprême qui peut accepter ou refuser selon sa bonne humeur... son budget... ou ses priorités...

Les élus sont: Maurice Leblanc, président; Léo Lemire, Roger Couillard, Edna Anctil Jean Luc Paradis, Becky Romanchuk, Edit Dumont, secrétaire trésorière.

A EDMONTON
Le Updown : un restaurant fantastique

par Claude Roberto

Un menu de réveillon pour le Jour de l'An, sept plats au prix de $42.00, tout compris, même les cotillons et la danse. Assez incroyable. Pourtant c'est ce qu'offre le restaurant Updown situé en plein coeur d'Edmonton, au Centre des Conventions.

Ouvert seulement en août dernier, l'Updown s'est cependant déjà bâti une solide réputation parmi les gourmets en offrant une gamme variée de spécialités européennes.

"Ici tous sont les bienvenus", affirme le gérant, Monsieur Jean Marie Peters. Les exécutifs aussi bien que les couples. A midi nous servons d'ailleurs deux types de clientèle, ceux qui désirent s'installer et ceux qui préfèrent un service rapide".

"En fait nous essayons de contenter tout le monde," conclut le maître d'hôtel, Monsieur Philippe Bourigault.

Les spécialités de l'Updown? Elles sont innombrables. Parmi les plus connues, mentionnons les cailles farcies au foie gras, les crevettes au melon et au porto, la bisque de crabe, le filet de boeuf avec sauce béarnaise, les médaillons de veau avec sauce au curry, l'escalope de saumon aux poireaux et Noilly Prat.



Au chapitre des desserts, je trouve excellent le gâteau au fromage nappé de framboise. Mais j'avoue ne pas avoir encore eu l'occasion d'essayer le sabayon au marsala ou la poire Belle Hélène.

A part la haute qualité de la nourriture, quelque chose vous étonnera au Updown: ce sont les prix très abordables. Le soir vous obtenez un menu complet, hors d'oeuvre, plat principal et dessert, pour $19.50.

Pas étonnant alors que les fins de semaine soient occupées. Deux fois par mois les réunions qui se tiennent au Centre des Conventions apportent aussi de nombreux clients. Car l'Updown sert les Edmontoniens ainsi que les congressistes de passage.

Afin de satisfaire ces clients et de répondre à de divers besoins, le restaurant ferme maintenant à 1h les jeudi et vendredi et un groupe se produit en soirée. Mais surtout on essaie d'abaisser les prix tout en cherchant continuellement à améliorer et à varier la cuisine.

Depuis l'ouverture, Monsieur Peters a gardé 60 pour cent de son personnel, ce qui est un fort bon signe à l'intérieur d'une entreprise. "Nos employés croient à ce qu'ils font", ajoute-t-il. Environ la moitié du personnel parle français.

Un mot sur le décor. Il est rose et reposant. Les plantes vertes et les oeillets ajoutent à sa fraîcheur. La lumière entre à flot par les baies vitrées et la vue sur la vallée nest pas à déprécier. A préciser que le service est en porcelaine blanche et en argent.

En somme, l'Updown est un restaurant à connaître. Il me reste qu'à dévoiler un petit secret, c'est-à-dire, le menu du réveillon pour le Jour de l'An. Il consiste d'une multitude de plats: terrine de légumes avec sauce andalouse, essence de canard, paillettes au parmesan, crustade de fruits de mer avec sauce rosecote, coeur de palmier, sorbets aux framboises et oranges ou sabayon au champagne, boeuf au roquefort ou suprême de faisan, parfait Grand Marnier. Intéressant, n'est-ce-pas? (Réservations: 421-4176).



CBXFT cette semaine

Cinéma
samedi 24, 1h00

«Le Prince des chats»

Un conte fantaisiste raconté par le Tchécoslovaque Ota Koval, intitulé *le Prince des chats* (Kocici Princ), sera présenté au **Cinéma** de Radio-Canada, le samedi 24 décembre à 1 heure.

Koval nous propose avec ce film pour enfants une sorte d'ouverture sur le rêve et l'irrationnel, fondé pourtant, au départ, sur une solide réalité.

Terezka et Radek sont les enfants d'un artiste spécialisé dans la restauration des vieux châteaux. Leur chatte Lisa n'a pas l'heur de plaire à l'intendant d'un manoir de Bohême où ils doivent séjourner quelque temps. Celui-ci tente même de noyer les chatons que Lisa met bas peu après leur arrivée. Par le charme d'un tableau représentant un jeune prince ami des félins, le frère et la soeur pénètrent dans un monde merveilleux où, à travers diverses aventures mirifiques, ils trouveront le moyen de sauver leurs chats et d'amadouer l'intendant.

Dans la partie onirique de ce film, les enfants aimeront trouver divers personnages de contes universellement connus et ils vivront une aventure imaginaire où l'humour et le suspense ont leur part.

Ciné-club
dimanche 25, 23h30

«Une partie de campagne»

Le beau film de Jean Renoir, intitulé *Une partie de campagne*, sera diffusé dans le cadre du **Ciné-club** le dimanche 25 décembre à 23h30. On y verra en vedette: Sylvia Bataille, Georges Darnoux, Gabriello, Jane Marken, Brunius et Paul Temps.

Une jeune fille, accompagnée de son futur mari, de son père et de sa mère, passe une journée à la campagne, y rencontre un jeune homme et y connaît un amour sans lendemain...

Ici, Renoir ne peint pas seulement les moeurs d'une époque et la psychologie des personnages de ce temps mais aussi l'influence que la Grenouillère du Père Lathuile exerca sur les artistes. En effet, cet établissement des bords de la Seine, fréquenté par les peintres impressionnistes et les écrivains naturalistes, est passé à l'histoire.

Il va de soi que les images de ce film s'inspirent en grande partie de la peinture d'Auguste Renoir, le père du cinéaste; mais aussi d'autres impressionnistes comme Manet, Monet, Degas et, pour le scénario, des écrivains Zola et Maupassant.

Selon certains critiques, ce chef-d'oeuvre inachevé est aussi admirable et révélateur qu'une esquisse d'un grand peintre où se retrouve la fraîcheur d'une touche spontanée, et comme le battement de son coeur.

Télé-sélection
mardi 27, 20h00

«Les Évadés de l'Iran»

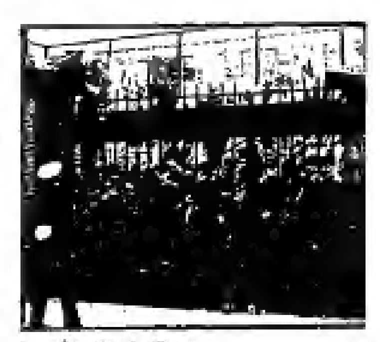
À Télé-sélection, le mardi 27 décembre à 20 heures, *Radio-Canada* proposera à ses téléspectateurs un film canadien réalisé par Lamont Johnson: *les Évadés de l'Iran (Escape from Iran the Canadian Caper)*. En vedette: Gordon Pinsent, Chris Wiggins, Tisa Chang.

Ce drame raconte des événements historiques d'une très grande importance survenus en 1980 et qui ont défrayé, à l'époque, la une de tous les journaux du monde pendant plusieurs semaines.

En effet, nous sommes en Iran, le 28 janvier 1980, plus de deux mois après la prise en otage du personnel de l'ambassade américaine à Téhéran par des étudiants iraniens...

Mais le film insiste surtout sur un événement spectaculaire qui fit autant de bruit que la prise d'otages elle-même: six attachés américains réussissent à s'évader et à quitter l'Iran sans que leurs geôliers puissent faire quoi que ce soit pour les en empêcher...

Un suspense qui ne manquera pas d'intéresser tous ceux que passionnent les films inspirés des événements de l'histoire récente.



Les Évadés de l'Iran





Les Évadés de l'Iran



Les Grands Films
jeudi 29, 20h00

«Les Inséparables»

Les Inséparables (Kavik, the Wolf-Dog), tel est le titre du long métrage qui sera proposé aux **Grands Films**, le jeudi 29 décembre à 20 heures. Ce drame d'aventures d'origine canadienne a été réalisé par Peter Carter d'après un roman de Walt Morey. En vedette: Ronny Cox, Linda Sorensen, John Ireland et Chris Wiggins.

Kavik, un chien-loup champion de courses de traîneaux, est acheté par Hunter, le riche propriétaire d'une exploitation en Alaska.

Lors de son transfert, l'avion qui le transporte s'écrase à proximité de la maison des Evans. Le jeune Andy recueille Kavik inconscient et affecté de maintes fractures. Avec l'aide d'un ami médecin, il réussit à le guérir. Mais un jour, il leur faut se séparer...

Les Inséparables



Activités socio-culturelles

La soirée de Noël du Club Richelieu

par Michel Rocher

Le mardi 11 décembre a eu lieu au Mayfield Inn la traditionnelle soirée de Noël du Richelieu. Une assistance nombreuse d'amis du Club avaient tenus à assister à cette soirée. A noter tout particulièrement la présence de MOnsieur Louis Bardollet, le nouveau consul général de France en Alberta et Madame qui ont tenus à honorer la soirée par leur présence ce qui a permis à de nombreuses personnes d'être présentées au nouveau Consul général en Alberta. 'la soirée animée par le symphatique André Roy s'est déroulée dans une ambiance très chaleureuse et détendue. D'autres personalités albertaines étaient également présentes à noter entre autre, M. Guy Goyette, Président de l'ACFA, M. Hervé Durocher, M. René Blais, Président d'Arcane, M. Gaston Provencher de la Maison du Québec, le Docteur Jacques Bernier, le Docteur Alfred Daniel.

Après le repas, pour continuer la soirée, les convives ont eu droit à de la musique d'ensemble et beaucoup de couples en ont profité pour finir la soirée sur un pas de danse. Le Président du Richelieu, Guy Ouellette, ainsi que tous les membres du Richelieu profitent de l'occasion pour souhaiter une Bonne et Heureuse Année à tous les Franco-albertains.

le patron de la semaine



Bonhomme de neige

(S.O.P.) — Un joli petit Bonhomme de Neige à crocheter pour Noël. Mesurant à peu près 13 cm. cette décoration est parfaite pour les bazares avant Noël. Le patron de ce bonhomme de neige est disponible, en français, au prix de $3.00 à S.O.P. Services de Presse, 9756 Boul. St-Laurent, Montréal, P.-Q., H3L 2N3. Accordez deux semaines pour la livraison et ajoutez 50¢ pour les frais de transport. S.V.P. joignez à votre commande le photo du patron désiré.

Samedi, 31 décembre:

Bonnyville:

Soirée du Jour de l'an

Soirée du Jour de l'An au centre culturel à 21 heures. Prix d'entrée 20$ comprend admission, danse et repas chaud servi à minuit. Pour plus de renseignements communiquez au 826-5275.

Calgary:

Soirée de Jour de l'an

Soirée du Jour de l'An à la salle Ste-Famille à 20 h 30. Pour plus amples renseignements communiquez au 262-7074.

Edmonton:

Soirée du Jour de l'an

Soirée du Jour de l'An à 20 h 30 à la salle de la Boîte à Popicos. Les billets sont en vente à les caisses Francalta, l'ACFA régionale d'Edmonton, l'JA et le Franco au prix de 25$ par couple et 15$ par personne. Un repas chaud sera servi. Pour plus de renseignements communiquez au 469-4401.

Lethbridge:

Bal du Jour de l'an

Bal du Jour de l'An à 20 heures au centre culturel. Pour plus amples renseignements communiquez au 328-8506.

St-Paul:

Bal du Jour de l'an

Bal du Jour de l'An au centre culturel à 21 heures. Pour plus amples renseignements communiquez au 645-4800.

Samedi, 7 janvier:

Bonnyville:

Fête des bénévoles

Fête des bénévoles au chalet du ski à 20 heures. Pour plus amples renseignements communiquez au 826-5275.

Vendredi, 13 janvier:

St-Paul:

Ciné-Club

Ciné-club pour enfants au centre culturel à 16 heures. Pour plus amples renseignements communiquez au 645-4800.

Samedi, 14 janvier:

Fort McMurray:

Film pour enfants

Film pour enfants à la bibliothèque municipale "multipurpose room" à 13 h 30. "Tintin, l'affaire Tournesole". Pour plus amples renseignements communiquez au 791-7700.

1930 ou 1980

La turlute des années dures

Par Claude Roberto

Film québécois réalisé par Richard Boutet et Pascal Gélinas, 1983, Présenté par le ciné-club francophone pour adultes au Ziedler du Citadel, les 11 et 13 décembre.

Par l'image, la chanson et le souvenir, ce documentaire évoque la grande dépression des années 1930 telle que vécue par le petit peuple.

Des photos anciennes, des articles de journaux, des extraits de films d'époque illustrent les propos de personnes âgées qui rappellent leurs expériences d'autrefois. Et des airs connus ou des ritournelles faciles, entrecoupant leurs témoignages, expriment l'esprit populaire de révolte ou de résignation.

"1,200,000 Canadiens vivent de charité populaire", titre un journal québécois. "Tu avais juste cela, la foi. Tu priais. Il restait la Sainte Vierge", raconte une dame.

On pourrait reprocher quelques accrocs au documentaire. Les témoignages sont parfois un peu répétitifs ou se succèdent, à l'occasion, sans transition ou nette progression.

Mais la situation sociale critique des années 1930 n'en est pas moins remarquablement bien rendue et analysée dans les moindres détails. De patientes recherches menées dans des archives cinématographiques et dans plusieurs bibliothèques du pays ont produit tout le riche matériel historique et sociologique nécessaire.

Le film présente avec réalisme la dure vie des colons ou des coupeurs de bois sur les chantiers du Québec, les longs déplacements par train des chômeurs en quête continuelle de travail, tout autant qu'il rappelle les affrontements sanglants entre la police et les "sans travail". On comprend aussi l'atmosphère dans laquelle Duplessis débuta sa carrière et on voit les réactions provoquées par l'annonce de la seconde Guerre mondiale.

Et avec ingéniosité les vieilles chansons complètent les documents d'archives.

Le film pousse les spectateurs à réfléchir sur notre époque car les auteurs ont créé des rappels continuels entre le passé et le présent, entre les années 1930 et 1980. En effet le documentaire finit sur la crise économique de 1980 et, après la déclaration de la seconde Guerre mondiale, les visages de Brejnev et de Reagan apparaissent aussitôt sur l'écran.

A noter que le film n'offre aucune solution. La guerre vient mettre un terme pour un temps à la crise des années 30 mais là n'est évidemment pas la meilleure réponse. De plus, pour notre époque, quelle sera la solution?

On ne peut s'empêcher de quitter la salle de cinéma avec la pensée obsédante d'un autre conflit mondial dans un avenir peut-être rapproché.

A PLAMONDON

Quelle équipe de volleyball!!!

Par Emilienne Lemey

Ce fut une année de grand succès pour l'équipe de Plamondon. Elles ont été championnes à Mallaig le 1er octobre. Championne à Boyle le 29 octobre, championnes à Plamondon le 12 novembre, championnes de Zones à Plamondon le 19 novembre et elles ont gagné ces tournois facilement: 33 victoires sur 39 joutes. "Quand le coeur est là, il n'y a pas de limite! C'est l'esprit d'équipe qui a conduit l'équipe féminine à cette hauteur." "Unies en tout, en tout temps, avant, pendant, après les joutes". Certes l'équipe n'a pas gagné de médailles aux joutes provinciales, mais elle s'est classée 5ème sur les dix meilleures équipes de catégorie "A" de la province, ce qui veut dire, 5ème sur environ 110 équipes. Et ce qui est encourageant, c'est que cette équipe aurait pû finir deuxième aux provinciales, avec un peu plus d'expérience.

Nos félicitations aux 16 filles de l'équipe et continuez dans cette direction. L'union fait la force.



Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes
Canadian Radio-television and Telecommunications Commission

Projet de définition d'une émission canadienne. Dans l'avis public CRTC 1983-174 DU 15 août 1983, il était indiqué que "la date proposée d'entrée en vigueur de la nouvelle définition d'une émission canadienne a été fixée au 3 janvier 1984". Etant donné que le Conseil n'a pas encore terminé ses consultations avec les représentants de l'industrie relativement à cette question, la date est portée au 1er avril 1984. Le Conseil compte publier un autre avis au sujet de la définition d'une émission canadienne au début 1984. (PN 276)

Canada

Construction de défense Canada — Defence Construction Canada

DOSSIER: WR30610

Camp Wainwright, Alberta
Fournir et installer des systèmes des gicleurs aux bâtiments 158, 184 et 198

Les documents consituant la soumission sont disponibles aux entrepreneurs principaux.

DATE DE FERMETURE mercredi 18 janvier 1984

DEPOT POUR DOCUMENTS: 25$

Le secrétaire recevra jusqu'à 3 heures de l'après-midi (heure normale de l'Est) les soumissions sous pli cachetées, dont les enveloppes indiqueront le contenu et seront adressées au soussigné.

Les plans, devis et les formules de soumission sont disponibles pour examen au Bureaux de l'Association des Constructeurs aux endroits suivants:

Edmonton, Calgary, Red Deer ainsi qu'à notre bureau régional à Winnipeg.

Les intéressés pourront se procurer les documents de soumissions en adressant leur demande à notre Service des plans, à l'adresse ci-dessous, ou téléphoner l'indicatif régional 613-998-9549, ou télex 053-3728 - 053-3727. Cette demande devra être accompagnée du dépôt stipulé ci-dessus, payable à l'ordre de Construction de Défense (1951) Limitée.

Un dépôt de garantie, si nécessaire, au montant indiqué dans les documents devra accompagner chaque soumission.

W.J. Mulock, secrétaire
Construction de Défense (1951) Limitée
Billings Bridge Plaza
12ème étage, Immeuble SBI
2323 Promenade Riverside
Ottawa, Ontario
K1A 0K3

Canada

Travaux publics Canada — Public Works Canada

APPEL D'OFFRES

LES SOUMISSIONS CACHETEES pour les projets ci-après mentionnés, adressées au Chef, Politique de Contrat et Administration, Travaux Publics du Canada, salle 200, 9925 - 109e rue, Edmonton, Alberta, T5K 2J8, téléphone (403) 420-3213, seront reçues jusqu'à 11 h 30, HNR, à la date limite spécifiée. Le documents de soumission sont disponibles des bureaux du département en liste, sur paiement du dépôt demandé.

PROJETS

No. 150400-DT-001 - pour Energie Mines et Ressources Canada
Edmonton, Alberta
Autoroute 16, Est, Clover Bar
Démanteler-Equipement d'un plan de recherches en charbon

NOTE: Une réunion informelle sur le site aura lieu le 4 janvier 1984, 14 hres [HNR] au site de Clover Bar.

No. 150400-DT-001 - pour Energie Mines et Ressources Canada
Devon, Alberta
Plan Pilot - Autoroute 60 et Route Niskyu
Charger, Transporter et décharger des matériaux et des parties composantes.

NOTE: Une réunion informelle sur le site aura lieu le 4 janvier 1984, 14 hres [HNR] au site de Clover Bar, et le 5 janvier 1984, 14 hres [HNR] au site de Devon.

La date limite: 12 janvier 1984 - pour les 2 projets

Dépôt: aucun

Les documents de soumission sont disponibles de la salle 200, 9925 - 109e rue et peuvent être étudiés au bureau de l'Association de la Construction à Edmonton, Alberta.

Le Ministère n'acceptera pas nécessairement ni la moins élevée ni aucune des soumissions.

Canada

Canadian Transport Commission — Commission canadienne des transports

Référence n 2-S710-1A(322-83) (OPLD)

Rôle n 6688

SWIFTAIR CARGO LIMITED
TRANSFER DE SERVICE
AERIEN COMMERCIAL
A
UNE COMPAGNIE A ETRE CONSTITUE

Par ordre du Comité des transports aériens, avis est par la présente donné conformément aux dispositions de l'article 22 des règlements sur les transporteurs aériens, CR 1978, chap. 3, et de l'article 27 de la Loi nationale sur les transports, du transfer du permis n. A.T.C. 3103-80(NS) de Swiftair Cargo Limited par son administrateur judiciaire à une compagnie à être constituée par New-Kirk Corporation.

Le permis n. A.T.C. 3103-80 (NS), autorise Swiftair Cargo Limited à exploiter un service aérian commercial entre points déterminés (classe 3), pour le transport de marchandises, afin de desservi les points, Montréal (Dorval - Mirabel) (Québec), Toronto (Ontario), Winnipeg (Manitoba), Edmonton (Alberta), et Abbotsford-Vancouver (Colombie-Britannique), au moyen d'aéronefs à voilure fixe du groupe G, et sous réserve de la condition suivante:

Dans son exploitation, la titulaire est limitée au transport de fret, sauf que le transporteur peut transporter:

a) un (des) préposé(s) pour accompagner une cargaison à la demande expresse de l'expéditeur, lorsqu'on a prouvé la nécessité d'une manutention et d'une protection spéciales;

b) le personnel du transporteur, en vertu des dispositions de transport gratuit du Comité, conformément à l'article 15 de la Loi sur l'aéronautique.

La décision n. 7320, datée du 25 avril 1983, prolongeait la suspension, conformément à l'ordonnance n. 1982-A-539, du dit permis, au 31 décembre 1983.

Toute personne visée par le projet de transaction ou toute association ou autre organisme représentant des entreprises de transport visés par cette transaction peut s'opposer à la transaction en invoquant le motif qu'elle restreindra indûment la concurrence ou nuira autrement à l'intérêt public. Toute intervention contraire à l'agrément du transfert précité doit être envoyée au Secrétaire du Comité des transports aériens, Ottawa, K1A 0N9, et des copies doivent être envoyées aux parties visées par la transaction ou à leurs représentants dans les 30 jours suivant la date du présent avis, soit au plus tard le 6 février, 1984, conformément à l'article 13 des règles générales de la Commission canadienne des transports, avec une preuve de leur signification à la partie requérante.

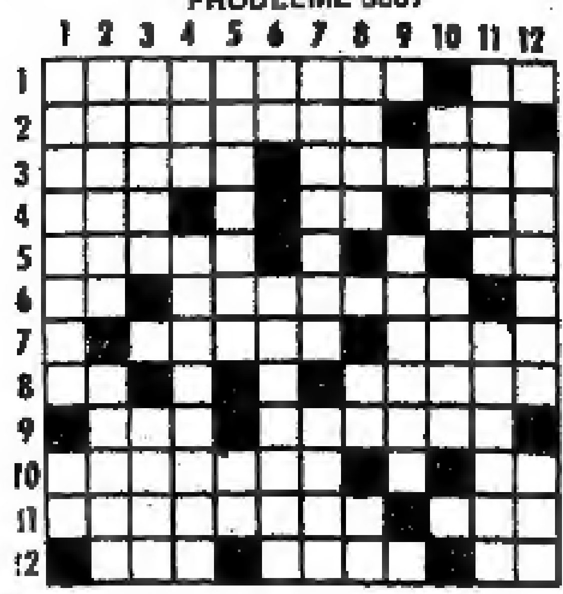
Le Comité fera parvenir sur demande des renseignements additionnels sur le dépôt d'une intervention contraire à l'agrément d'une transaction.

R.A. Smith
Division des permis
pour le directeur suppléant de l'Exploitation (Permis)
Comité des transports aériens
Le 23 décembre 1983

Canada

mots croisés

PROBLEME 5607



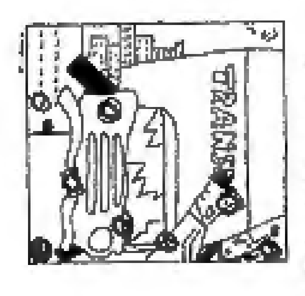
HORIZONTALEMENT

1–Auteur d'essais. – Saint.
2–Qui vient à la suite de. – Tellement.
3–Amener vers soi. – Du verbe attendre.
4–Allez (latin). – Article. – Parasite.
5–Vêtement. – Dans come.
6–Unique en son genre. – Exprimer par paroles.
7–Un des douze. – Liquide blanc.
8–Abrév. d'école. – Ne pas dire.
9–Gros perroquet. – A bout de force.
10–Amplifier. – Nég.
11–Tomber. – Prén. masc.
12–Pièce du jeu de golf. – Vedette. – En les.

VERTICALEMENT

1–Qui se produit en été. – Grande-Bretagne.
2–Ceux qui suivent (pl.). – Partie d'or fin.
3–Titre de noblesse (pl.). – Dont le poil est court.
4–Prière. – Penchant.
5–Ville de la Chine. – Ce qui est dû.
6–Préf. priv. – Doigts du pied.
7–Homme d'Etat russe. – Disposé.
8–Cap. – Pron. pers. – Soleil.
9–Otait la peau.
10–De la charrue. – Rayons.
11–Faute de quoi. – Prén. masc.
12–Fermeté. – Cyclade.

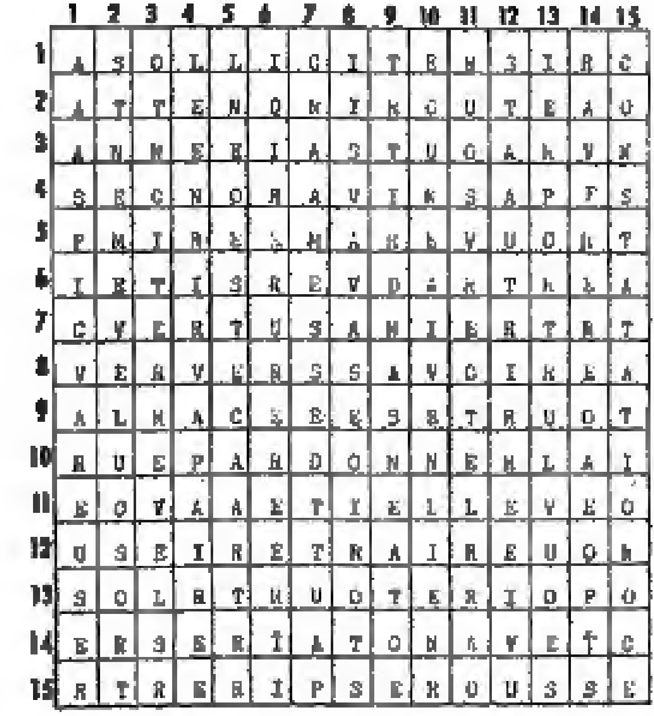
PROBLEME 5607





mots cachés

6 lettres cachées



Adversité
âmes
armée
aspic
attendir

Caravansérail
cris
constatation

Dartre
dire

Frère

Messe
mire

Navet
nier
noce
notaires
nouer

Paire
pardonner
poire
port

Race
raconta

ravins
respirer
retour
rêve
ronçes
rousse
route

Savoir
solliciter
sort
soulèvements

Taverne
tête
terre

tiare
tourtes
taire
trouver

User

Vareuse
vase
velléité
vers
vertu
verve

Réponse du no. AVALER





VOTRE HOROSCOPE

BÉLIER



du 21 mars au 20 avril

Des événements d'ordre collectif, économique, pourraient influer sur votre situation financière et professionnelle. Cependant, les astres font espérer des victoires appréciables, des changements inattendus.

TAUREAU



du 21 avril au 20 mai

Des changements brusques semblent inévitables... et vous ne pourrez que les souhaiter car vous serez enfin en mesure d'agir, de prendre des décisions, d'aller de l'avant et d'aller jusqu'au bout de ce que vous entreprendrez.

GÉMEAUX



du 21 mai au 21 juin

Vous aurez beaucoup de volonté, mais vous aurez sans doute à affronter une volonté plus forte ou aussi forte que la vôtre et des tensions surgiront; toutefois, les astres seront vos alliés et vous assurent la victoire.

BALANCE



du 23 sept. au 23 oct.

Vous devrez faire attention à ne pas vous enflammer trop vite et à ne pas agir à la légère. C'est à votre énergie que vous devrez votre réussite. Vous prendrez un réel plaisir à votre travail.

SCORPION



du 24 oct. au 22 nov.

La nature vous a pourvu d'une personnalité agréable et de multiples aptitudes, votre intuition vous rendra tolérant compréhensif et bienveillant. Vous aurez besoin de réfléchir tranquillement avant de prendre une décision importante.

SAGITTAIRE



du 23 nov. au 21 déc.

Vous saurez être maître de vous et de vos moyens pour parvenir au but que vous avez choisi. Patient et travailleur, vous n'hésiterez pas à consacrer de longues heures à votre travail.

CANCER



du 22 juin au 22 juillet

Vous serez très impétueux. Vous auriez intérêt à réfréner vos élans. Profitez de toutes les occasions pour voir du monde, des amis, des visages nouveaux. Si vous aimez déjà la flamme de votre amour, elle sera plus ardente que jamais.

LION



du 23 juillet au 23 août

Efforcez-vous de dominer vos sentiments et vos émotions vous vous en trouverez beaucoup mieux. vous pouvez avoir tout à fait confiance en la personne qui vous aime.

VIERGE



du 24 août au 22 sept.

Vous n'êtes pas du genre à jeter votre coeur à tous vents. Une période romanesque s'ouvre devant vous et vous vivrez dans l'enchantement. Vos relations avec vos amis seront chaleureuses.

CAPRICORNE



du 22 déc. au 20 janv.

Donnez votre aide et vos conseils de bonne grâce et sachez être reconnaissant à ceux qui vous sont dévoués. Même si certaines de vos expériences vous paraissent étranges, vous constaterez plus tard.

VERSEAU



du 21 janv. au 19 fév.

Vous ne devriez pas tabler sur votre charme personnel ou sur l'indulgence des autres à votre égard en ce qui concerne l'accomplissement de vos devoirs. Faites un effort de compréhension.

POISSONS

du 20 févr. au 20 mars

Ne vous emballez pas trop vite. Gardez votre tête froide et considérez avec réalisme les situations qui se présenteront, sans quoi vous risqueriez de tomber de haut, de vous préparer des désillusions.

Paroisses francophones

MESSES du dimanche

IMMACULEE CONCEPTION
10830 - 96e rue
Le 24 déc. minuit
Le 25 déc. 11 hres

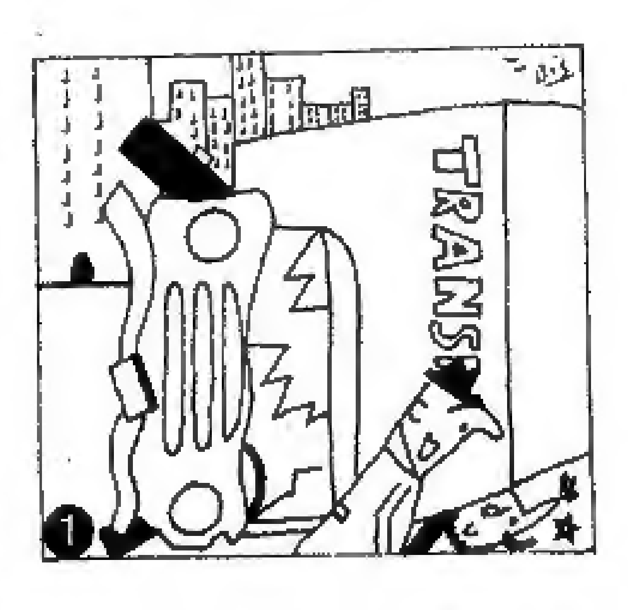
ST-THOMAS D'AQUIN
8760 - 84e avenue
Le 24 déc. 20 hres & minuit
Le 25 déc. 11 hres

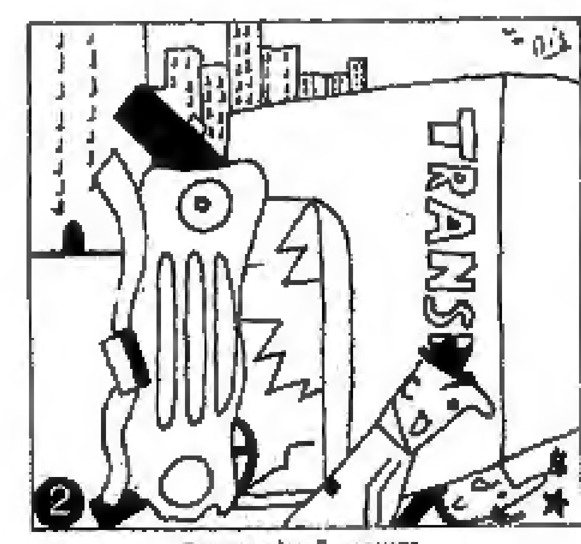
ST-JOACHIM
9928 - 110e rue
Le 24 déc. 20 hres & minuit
Le 25 déc. 11 hres

STE-ANNE
16422 - 99A avenue
Le 24 déc. minuit
Le 25 déc. 11 hres

ST-ALBERT
(Séminaire St-Joseph)
Le 24 déc. minuit
Le 25 déc. 11 hres

jouez avec nous





Trouvez les 7 erreurs.

Ernest et Emma Tremblay célèbrent leur 40e anniversaire de mariage

par Jules Van Brabant

C'est le 12 novembre 1983 qu'Ernest Tremblay et Emma Tremblay (née Couillard) fêtèrent leur 40e anniversaire de mariage. Ernest et Emma avaient uni leur destinées le 23 novembre 1943 dans l'église St-Bernard de Lafond. M. l'Abbé Paul Mailloux curé de la paroisse dans le temps, avait reçu leurs serments.

Pour débuter ces fêtes, en bon chrétiens qu'ils sont, Ernest et Emma se rendirent avec un grand nombre d'enfants, de parents et d'amis(es) à la Cathédrale de Saint-Paul pour prendre part à la Célébration de l'Eucharistie afin de remercier Le Seigneur des nombreuses grâces et bénédictions reçues au cours des 40 dernières années.

L'Abbé Edmond Croteau célébra donc la Sainte Messe à leurs intentions. René Trem-Blay et Alain Dallaire petits fils des jubilaires, assistaient le célébrant comme enfants de choeur. Durant la messe Colette Pelchat et Colette Dallaire interprètèrent plusieurs beaux chants pour la cisconstance. La Révérende Soeur Madeleine Beaudry touchait l'orgue.

Pour donner à cette solemnité un cachet bien spécial la Cérémonie de LA LUMIERE fut mise au programme. Le cérémonial se déroula comme suit: Ernest se rendit allumer une chandelle au feu du Cierge Pascal, pour ensuite allumer, un par un, les chandelles que tenaient son épouse Emma et aussi les chandelles que tenaient individuellement ses 18 enfants. C'est alors qu'entouré de leurs enfants, qui formaient une belle couronne vivante et illuminée, qu'Ernest et Emma renouvellèrent leur serment d'alliance matrimoniale.



Ernest et Emma Tremblay, leurs enfants et leurs petits-enfants.

Leurs 18 enfants qui étaient tous présents pour fêter et honorer leurs parents sont:

Alphonse Tremblay, qui épousa Juliette Fontaine le 1er janvier 1967.Marcel Tremblay qui épousa Irène Charbonneau le 7 juillet 1973. Yvonne Tremblay qui épousa Magella Pelchat le 28 décembre 1968. Louise Tremblay qui épousa Gordon Dunning le 6 avril 1974. Irène Tremblay qui épousa Armand De La Salle le 11 juillet 1970. Lucille Tremblay qui épousa Jim Povaschuk le 7 mai 1977. Doris Tremblay qui épousa Claude Blair le 9 octobre 1976. Denis Tremblay qui épousa Colette Dallaire le 26 avril 1975. Rita Tremblay qui épousa Francis Dallaire le 18 août 1973. Hélène Tremblay qui épousa Gilles Marquis le 13 mai 1978. Victor Tremblay. Pierre Tremblay qui épousa Bernice Draper le 19 novembre 1983. Thérèse Tremblay. Georges Tremblay qui était accompagné de son amie Andrea Chiasson.Laurent Tremblay qui était accompagné de sa fiancée Thérèse Langevin. Alcide Tremblay qui était accompagné de son amie Margaret Sherlow. Bernard Tremblay et Angèle Tremblay qui était accompagnée de son ami Murray Anderson. Vingt-six petits-enfants étaient aussi de la fête.

Après ce touchant service à l'église une réception eut lieu au Centre d'Age d'Or, où de nombreux parents et amis(es) proches, se joignirent aux membres de la famille d'Ernest et d'Emma, pour célébrer ce joyeux anniversaire et souhaiter à ces jubilaires beaucoup de joie dans le années à venir, entourés de leur belle et grande famille.

Quelques membres de la famille exécutaient plusieurs chansons appropriées, et racontèrent des histoires du "BON VIEUX TEMPS".

Après l'ouverture des cadeaux y inclus un bel arbre généalogique, oeuvre d'Hélène et de Gilles Marquis, et la prise de photos, un délicieux goûter fut servi par les membres de la famille.

Le tout se termina dans la joie et l'espérance de pouvoir, dans 10 autres années, célébrer les noces d'or avec Ernest et Emma.

Nos souhaits de santé et de bonheur vous accompegnent.

